

à lire, à voir...



Les seniors dans l'entreprise : manager ou négociateur ?

Nicole Raoult et Guillaume Huyez-Levrat

Éditions Liaisons, novembre 2009, 29 €

Qu'est-ce qu'un senior? Nicole Raoult, directrice de Maturescence et Guillaume Huyez-Levrat, sociologue du travail montrent qu'il existe une pluralité de définitions parfois antagonistes, fondées sur l'âge, la proximité avec la retraite ou l'ancienneté. Les pouvoirs publics contribuent à ce flou en utilisant des bornes d'âge fluctuantes : les 55-64 ans dans la stratégie européenne pour l'emploi, les plus de 45 ans pour l'entretien de seconde partie de carrière, les plus de 50 ans ou

les plus de 55 ans dans le décret de mai 2009 rendant obligatoire la négociation ou le plan d'action sur l'emploi des seniors. Les auteurs expliquent comment définir des populations cibles, tout en tenant compte de la diversité des seniors en termes de compétences, d'aspirations, mais aussi de capacité et d'état de santé. Les négociations sur l'emploi des seniors peuvent s'intégrer dans l'agenda des discussions déjà ouvertes par les partenaires sociaux, notamment autour de la GPEC, « idée qui fait son chemin contre toute attente et qui fait l'originalité de la France en Europe en face d'un pragmatisme de bon aloi ». L'ouvrage détaille, exemples à l'appui, les thèmes prévus par le décret de mai 2009 et présente une méthodologie pour lier son élaboration aux enjeux RH des entreprises. Il propose enfin des pistes de réflexion pour élargir la question, prônant un « travail soutenable et durable », afin de retarder le vieillissement au (et par) le travail.

Connaissez-vous votre profil cérébral?

Êtes-vous plutôt expert, organisateur, stratège ou communicateur?

Dans un chapitre consacré aux processus d'apprentissage, l'auteur explique comment connaître ses préférences cérébrales... sans pratiquer d'autopsie. Elle s'appuie sur les travaux de Ned Hermann, responsable de la formation au laboratoire de recherche de la General Electric. C'est l'une des nombreuses méthodes présentées dans cet ouvrage pour arriver à apprendre vite et bien. N'essayez surtout pas de caser des apprentissages pendant votre pause déjeuner ou à l'heure de la sieste! La chronopsychologie enseigne en effet que les pics d'efficacité se situent à 11 heures et à 17h30 et que la plage 13-15 heures est une période creuse. L'auteur décrit aussi les différents types de mémoire, propose des pistes pour limiter l'oubli, bête noire de celui qui apprend et présente les moyens les plus efficaces pour développer ses capacités de mémorisation. À ceux qui passent des examens ou doivent maîtriser de nouvelles procédures, elle explique par exemple la méthode de la réactivation dont les

Apprendre mieux pour les nuls

Marie Joseph Chalvin

Éditions First, 22,90 €

résultats seraient incontestables. Il s'agit d'un retour systématique et régulier sur ce qu'on souhaite mémoriser, en démarrant dès les minutes qui suivent la phase d'apprentissage, moment le plus propice pour fixer les nouvelles connaissances. La mémoire est, pour une part, un don du ciel mais il faut aussi l'entretenir avec vigueur!

Agrégée d'histoire, Marie Joseph Chalvin a été professeur en lycée et en collèges ZEP. Elle est ensuite devenue formatrice pour le personnel de l'Éducation nationale et s'est spécialisée dans les méthodes de psychologie cognitive et relationnelle.



à lire, à voir...



Base de données de l'offre de formation francilienne

www.fongecif-idf.fr

Le site du Fongecif Île-de-France donne accès à une base de données répertoriant l'ensemble de l'offre et des organismes de formation franciliens. Les centres de bilan de compétences et les organismes engagés dans la VAE (validation des acquis de l'expérience) devraient à terme venir compléter cette source d'information. Par ailleurs, le site du Fongecif organise des chats thématiques mensuels, dont les échanges sont retranscrits et consultables sur le site.

Portail de l'alternance Mettre en relation les jeunes et l'entreprise



Dans le prolongement des ateliers de l'alternance mis en place en début d'année, le gouvernement a lancé le 20 mai le portail de l'alternance. Qualifié par Laurent Wauquiez, secrétaire d'État à l'Emploi, de « Meetic de l'alternance », ce portail a pour but de faciliter la mise en relation entre les jeunes et l'entreprise. Les jeunes trouveront sur le site des offres de contrats de professionnalisation et d'apprentissage. Dans un second temps, ils pourront y déposer leurs CV. Une partie du portail sera même consacrée aux démarches administratives. Peu de temps après son lancement, le site comptait déjà 20 000 offres de contrats. Dans les prochains mois, Laurent Wauquiez présentera au président de la République et au Premier ministre, « un plan d'action en faveur du développement de l'alternance ». Son objectif : faire entrer 800 000 jeunes en formation en alternance d'ici 2015, soit 200 000 de plus environ en cinq ans.



Au-delà du site emploi www.junioragir.fr www.senioragir.fr

« Un site de valorisation des juniors » : tel est la base *line* du site junioragir.fr, créé par des journalistes et un technicien audiovisuel. Un site symétrique (senioragir.fr) se propose de son côté de « valoriser les seniors ». Dans les deux cas, l'accueil fournit des informations générales sur des questions intéressant le travail de ces deux publics : statistiques du chômage, actions entreprises en faveur de l'emploi, la pénibilité au travail, etc. Une rubrique agenda indique tout ce qui est prévu dans les semaines qui suivent : carrefour pour l'emploi, train de l'égalité des chances, portes ouvertes, etc. Bien entendu, on trouve aussi sur chacun de ces deux sites une rubrique offres d'emploi et des fiches pratiques (rédiger son CV ou une lettre de

motivation ; tout savoir sur le contrat de professionnalisation, etc.). Mais l'originalité est ailleurs : ces deux sites ambitionnent d'être des « lieux d'échange et de partage de savoir-faire. » Ils proposent ainsi un débat mensuel faisant intervenir des experts sur des sujets tels que « le statut d'auto entrepreneur », le « CV anonyme », etc. Ceux qui le souhaitent peuvent également établir un lien avec leur blog, ou rechercher des partenaires pour une création d'entreprise. Ils ont la possibilité de déposer leur CV voire de demander à être (gratuitement) interviewé : l'article ainsi consacré à une personne met en valeur ses points forts et ses réalisations. Mieux encore, chacun peut demander une vidéo de présentation. Comme l'interview, elle est



gratuite et réalisée par des professionnels, puis consultable en ligne par tout recruteur potentiel. Ceux-ci ont, d'ailleurs, eux aussi la possibilité de se présenter en vidéo sur le site. Junioragir et senioragir ne sont pas des sites emploi classiques, souligne Martine Triquet Guillaume, directrice éditoriale : « Nous voulons remuer les choses dans un esprit humaniste et citoyen, et aider les demandeurs d'emploi à gagner en visibilité. » De quoi vivent donc ces sites ? De rien pour l'instant ! À terme, le flux de visites (7 500 par mois actuellement) pourrait inciter des annonceurs à se manifester. En attendant, les aides publiques demandées restent sans réponse...